



Préavis de grève à durée indéterminée à partir de 0h le mardi 4 Avril

Face à la modification de l'organisation du travail des monteurs du 12/13, du 19/20 et du soir 3 qui augmente leur charge de travail au profit de l'antenne et des plateformes numériques, les organisations syndicales signataires du préavis exigent :

Que soient planifiées en TVR des vacations dédiées à l'antenne en dehors du montage du 12/13, 19/20 et du soir 3 soit :

- 1 jour par semaine dédié à l'émission Dimanche en Politique
- 1 jour par semaine dédié à l'émission 9h50 le matin

Que soient planifiés en TVR les modules hybrides soit :

- 1 jour par semaine dédié aux modules hybrides
- 1 jour par mois dédié pour le module de 3 minutes pour France info

Que soit respecté l'accord collectif (art 2.1.2.8 page 86) concernant le temps de travail sur l'activité pérenne et non variable du 12/13, 19/20 et du Soir 3 :

- 7h48 par jour pour une durée hebdomadaire de 39h (week-end compris)
- Temps de coupure repas à horaires constants

Que soit respecté ce qui avait été convenu au sein du service

Concernant l'Actu 1/Bobine soir 3 :

- Un renfort du JT uniquement le matin.

Les monteurs insistent sur leur motivation à rendre un travail soigné pour un rendu de qualité à l'antenne. La direction augmente la charge de travail sur les moyens du JT, au risque de pénaliser les montages du JT.

Les monteurs en accord avec les organisations syndicales signataires du préavis ont désigné un des leurs en qualité d'expert pour assister aux négociations.

Les organisations syndicales déposent un préavis de grève à durée indéterminée à partir de 0h le mardi 4 Avril et appellent l'ensemble des salariés à soutenir les monteurs.

Marseille le 28 Mars 2017

Pour la CGT
Annette Despretz

Pour la CFDT
Odile Vitalis

Pour Sud
Laure Bolmhogt

Pour le SNJ
Jean-Manuel Bertrand

Pour FO
Sébastien Micelli

France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction Régionale
Marseille STADES

Reçu ce jour
28/04/2017
à 15h15 en
un exemplaire
pour les réserver
à l'usage de